

Fiche communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° _____ du **03 février 2006 modifié** mis à jour le **24 juillet 2019**

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]

2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

Ce PPR est **prescrit et non encore approuvé** oui non

Ce PPR est **approuvé** oui non

PPRI de la Bruche – Cté de Cnes de la Vallée de la Bruche	date 13/12/19	aléa Inondation	
	date	aléa	

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

La note de présentation	consultable sur Internet * <input checked="" type="checkbox"/>
Le règlement	consultable sur Internet * <input checked="" type="checkbox"/>
Les documents graphiques	consultable sur Internet * <input checked="" type="checkbox"/>
Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [PPR m]

3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui non

	date	aléa	
	date	aléa	
	date	aléa	

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

La note de présentation	consultable sur Internet * <input type="checkbox"/>
Le règlement	consultable sur Internet * <input type="checkbox"/>
Les documents graphiques	consultable sur Internet * <input type="checkbox"/>
Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR t]

4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **prescrit et non encore approuvé**

oui non

4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **approuvé**

oui non

	date	aléa	
	date	aléa	
	date	aléa	

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

La note de présentation	consultable sur Internet * <input type="checkbox"/>
Le règlement	consultable sur Internet * <input type="checkbox"/>
Les documents graphiques	consultable sur Internet * <input type="checkbox"/>
Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

zone 1 <input type="checkbox"/>	zone 2 <input type="checkbox"/>	zone 3 <input checked="" type="checkbox"/>	zone 4 <input type="checkbox"/>	zone 5 <input type="checkbox"/>
très faible	faible	modérée	moyenne	forte

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité consultable sur Internet *

6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS)

oui non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Les documents graphiques consultable sur Internet *

pièces jointes

7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R15-26 du Code de l'environnement

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site <http://www.georisques.gouv.fr/> dans la rubrique : Connaître les risques près de chez soi

catastrophes naturelles	nombre <input type="text"/>	catastrophes technologiques	nombre <input type="text"/>
-------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------